

Séance extraordinaire du 18 janvier 2010

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 18 janvier 2010 à 21 h 35 au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

1. Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à vingt et une heures trente-cinq (21 h 35) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2010-01-036

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers et nomination d'un enchérisseur – Dépôt à la MRC de Maskinongé
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Approbation de la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers et nomination d'un enchérisseur – Dépôt à la MRC de Maskinongé

Séance extraordinaire du 18 janvier 2010

2010-01-037

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve la liste des immeubles en vente pour défaut de paiement des impôts fonciers qui sera déposée à la MRC de Maskinongé. Il est de plus résolu de nommer Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière comme enchérisseur afin de représenter la municipalité et enchérir en son nom.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Période de questions

Début : 21 h 45
Fin : 21 h 45 (pas de question)

5. Fermeture de la séance

2010-01-038

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 21 h 45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière